

ANNEXE 5 :
AVIS DU MAIRE ET DU PROPRIETAIRE
SUR LA REMISE EN ÉTAT

SCHÉMA DE PRINCIPE DE LA REMISE EN ÉTAT



Exemples d'usages futurs que le propriétaire pourra faire du site (suivant autorisations à obtenir) : zone écologique, panneaux photo-voltaïques, vigne, etc....

Engagements de l'exploitant sur les éléments de remise en état du site après extractions :

- Emprise d'autorisation du projet d'extension 51-Lavit
- Parcelle de blé avec ensemencement de Chardon bœuf
- Talut herbacé
- Recolonisation spontanée de bœufements de type alluviales (saules)
- Prairies humides
- Cheminés
- Points cotés en m NGF

Source : Copropriété
Echelle 1:1000
0 10 20 30 40 m

Avis du Maire de la Commune de Thézan-Lès-Béziers sur le projet de remise en état du site :

Avis favorable Avis défavorable Autre :

Date : 06 Mai 2021 Signature :

SCHÉMA DE PRINCIPE DE LA REMISE EN ÉTAT



Parc photo-voltaïque

Exemples d'usages futurs que le propriétaire pourra faire du site (suivant autorisations à obtenir) : zone écologique, panneaux photo-voltaïques, vignes, etc...

Engagements de l'exploitant sur les éléments de remise en état du site après extractions :

- Emprise d'urbanisation du projet d'extension St-Leu
- Parcelle de sol avec assainissement de Charbon actif
- Talus herbacés
- Recolonisation spontanée de broussailles de type alvéolaires (sautes)
- Pratières humides
- Chemins
- Points cotés en m NGF

Source : Compagnie SNC Eca
Échelle : 1 : 1 000
0 10 20 30 40 m

Avis du propriétaire des terrains sur le projet de remise en état du site :

Avis favorable Avis défavorable Autre :

Date : 24/04/2024

Signature :